KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

PRIMAGAZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
PRIMAGAZ
110 Esplanade du Général de Gaulle Coeur Défense Tour B 92932 PARIS LA DEFENSE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

PRIMAGAZ

110 Esplanade du Général de Gaulle Coeur Défense Tour B 92932 PARIS LA DEFENSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'attention de l'associé unique de la société PRIMAGAZ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRIMAGAZ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 juin 2023

KPMG SA



Jean-Marc DISCOURS

Associé

PRIMAGAZ

SIEGE SOCIAL

-110 Esplanade du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX

SAS au Capital de 42 441 872 Euros

COMPTES ANNUELS 2022
EXPRIMES EN MILLIERS D'EUROS

- SOMMAIRE -

Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables — 2

Annexes

Bilan - Actif — 8
Bilan - Passif — 9
Compte de résultat — 10
Immobilisations — 12
Amortissements — 13
Provisions et dépréciations — 14
Créances et dettes hors avances et acomptes — 15
Eléments sur les postes des entreprises liées — 16
Notes sur le résultat — 17
Notes sur le bilan — 18
Charges à payer — 19
Charges et produits constatés d'avance — 20
Produits à recevoir — 21
Variation des capitaux propres — 22
Composition du capital social — 23
Engagements de crédit-bail — 24
Ventilation du chiffre d'affaires — 25
Charges et produits exceptionnels — 26
Répartition de l'impôt sur les bénéfices — 27
Résultat de l'exercice corrigé des dispositions fiscales — 28
Effectif moyen — 29
Rémunération des dirigeants — 30
Engagements hors bilan — 31
Engagements de crédit-bail — N/A *
Evènements post-clôture — 32
FILIALES ET PARTICIPATIONS 2022 — 33
Compléments d'informations spécifiques — 34

* : N/A Non applicable

Règles et méthodes comptables

Les informations ci-après constituent l'Annexe du Bilan et du Compte de Résultat, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, et dégageant un bénéfice net de 40 764 Keuros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er Janvier au 31 décembre 2022.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- La guerre entre la Russie et l´Ukraine a suscité des incertitudes sur l´économie mondiale, notamment sur le prix du pétrole et du gaz, et par conséquent le risque d´une inflation plus élevée. Cependant, malgré la forte hausse des prix de ces produits au début du conflit, il s´est stabilisé suite à l´ajustement du côté de l´offre et à la tendance en baisse de la demande de gaz après l´hiver. Ainsi, comme la société avait déjà mis en place les instruments pour atténuer ces risques financiers, l´impact sur la performance financière en 2022 n´a pas été significatif.

" l'aide exceptionnelle à l'acquisition de carburants (décret du 25 Mars 2022) a concerné la société Primagaz pour le GPLC et GNL pour la période prévue du 27 Mars au 31 décembre 2022.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du changement d'estimation du traitement comptable des citernes.
- Indépendance des exercices, aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels du Plan Comptable Général et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles comprennent :

- Les fonds commerciaux correspondant essentiellement :

- aux éléments incorporels valorisés lors de l'apport partiel d'actif réalisé par MOBIL-OIL FRANCAISE de 11 665 k€, amortis linéairement jusqu' au 31.12.1993.

A compter de cette date et compte tenu de la fidélité de la clientèle, il a été décidé de ne plus pratiquer d'amortissement et de pratiquer une dépréciation si la valeur réalisable devient inférieure à la valeur nette comptable.

- aux éléments incorporels concernant la branche d'activité de distribution de GPL exploitée sous la marque Flambogaz, acquis à ESSO et Linde pour 2 303 k€, non amortis.

- aux éléments incorporels concernant la branche d'activité de distribution de Gaz Propane en Vrac, acquis à WESTFALEN pour 235 k€ , non amortis

- aux éléments incorporels concernant la branche d'activité de distribution de Gaz Propane en Vrac, acquis à AMMANN pour 120 k€, non amortis

- aux éléments incorporels concernant la branche d'activité de distribution de Gaz canalisé, acquis à GDF SUEZ pour 466 k€ non amortis

- aux éléments incorporels concernant la branche d'activité de commercialisation des récupérateurs d'eau Valor'eau, acquis à SMLF pour 1 047 k€, non amortis, et déprécié à 100% en 2016

- aux éléments incorporels concernant la branche d'activité de distribution de Gaz, acquis à ACTIGAZ pour 45 k€, totalement amortis

- aux éléments incorporels concernant la branche d'activité de distribution de Gaz, acquis à AXEGAZ, pour 75 k€, non amortis

- Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 5 ans.

- Les brevets amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

- Les concessions, licences et marques non amortis.

- un Goodwill suite à l'acquisition d'actifs aupres d'Engie pour 15 967 k€, amorti sur 10 ans

Règles et méthodes comptables

Les immobilisations incorporelles en cours concernent les acquisitions non encore mises en service.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'utilité de l'immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition à l'exception des immobilisations acquises avant le 01/01/1977 qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagements terrains: 5 à 20 ans
- Constructions: 10 à 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions: 5 à 10 ans et 26 ans pour le stockage de Lavera, correspondant à la durée du contrat d'occupation du sol
- Installations techniques, matériel et outillages industriels : 3 à 20 ans
- Desserte Service Publique: 10 à 44 ans
- Emballages Bouteilles et requalifications: 15 ans
- Accessoires Bouteilles: 6 à 8 ans
- Surmontoirs: 3 ans
- Emballages Citernes: 10 ans
- Matériel de transport: 3 à 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau: 2 à 10 ans
- Matériel informatique: 3 ans

A compter du 01 janvier 2018, les coûts de transport et d'installation liés à la mise en place de citernes chez des nouveaux clients sont traités en immobilisations.

L'excédent d'amortissement déduit sur le plan fiscal par rapport aux amortissements linéaires figure sous le poste "Provisions réglementées".

Les immobilisations corporelles en cours concernent les acquisitions non encore mises en service et notamment les citernes non encore installées chez les clients.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'utilité de l'immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Règles et méthodes comptables

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à la valeur découlant de la réévaluation prévue par la loi du 29 Décembre 1976.

Lorsque la valeur actuelle des titres devient inférieure à la valeur comptable, une provision est pratiquée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle.

La valeur actuelle est estimée en fonction des capitaux propres de la société concernée et des perspectives de rentabilité.

Pour certaines filiales, ces perspectives de rentabilité sont appréciées sur la base de projections de flux financiers futurs, à partir des hypothèses les plus probables retenues par la direction.

L'ensemble des provisions constituées en vue de couvrir les risques filiales est intégralement comptabilisé en charges financières qu'il s'agisse de la dépréciation des participations ou des créances financières rattachées, ou du complément de provision constitué en provision pour risques, le cas échéant.

STOCKS

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré.

Les stocks font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction de leur valeur nette de réalisation probable évaluée sur la base de données historiques et prévisionnelles.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, notamment lorsqu'elles font l'objet d'un contentieux.

CONSOLIDATION

La société entre dans le périmètre de consolidation, par intégration globale, de la société **S.H.V Holdings N.V** Société Anonyme de droit néerlandais, dont le

siège social est à RIJNKADE 1 3511 LC UTRECHT (PAYS BAS).

En conséquence, la société n'établit pas de comptes consolidés avec ceux de ses filiales.

Les états financiers consolidés du Groupe SHV sont disponibles au siège social de SHV à Utrecht.

Règles et méthodes comptables

INTEGRATION FISCALE

La société PRIMAGAZ SA est mère du groupe d' intégration fiscale comprenant les sociétés PRIMAGAZ LAVERA SAS, SHV GAS SUPPLY & RISK MANAGEMENT SAS, SOCIETE METALLURGIQUE LIOTARD FRERES SA.

Aux termes d'une convention conclue à cet effet avec ces filiales, la société PRIMAGAZ bénéficie de l'économie ou supporte la charge d'impôt résultant de l'intégration, les filiales demeurant redevables vis à vis de PRIMAGAZ de l'impôt (y compris la contribution sociale de 3,3 %) qu'elles auraient eu à payer si elles n'avaient pas été membres du groupe intégré.

La convention d'intégration fiscale a été mise en place en 1991 pour une période de cinq années puis renouvelée pour deux nouvelles périodes consécutives de 5 ans.

Elle est actuellement tacitement reconduite tous les ans.

SHV GAS SUPPLY & RISK MANAGEMENT SAS et PRIMAGAZ LAVERA SAS ont fait leur entrée dans l'intégration en 1996, et la société SMLF SA en 1997.

Le montant de l'économie liée à l'intégration fiscale sur l'exercice 2022 s'élève à 980 k€.

PROVISIONS POUR RISQUES

Toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à une sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une provision.

Dans le cadre normal de ses activités, la société peut être impliquée dans des actions judiciaires et être soumise à des contrôles fiscaux et administratifs.

La société constitue une provision chaque fois qu'un risque est déterminé et que l'estimation de son coût est possible.

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel, ni d'affaire contentieuse risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse, les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la société.

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées dans les comptes annuels.

Cette provision, calculée suivant la méthode des unités de crédits projetées, est déterminée, salarié par salarié, en appliquant aux droits acquis au jour du départ en retraite des coefficients de probabilité d'espérance de vie(calculés selon les Tables Prospectives de Génération) et de présence dans l'entreprise à la date de la retraite, avec un taux

d'actualisation de 3,42%.

INDEMNITES DIPLOMES ET FIN DE CARRIERE

Les indemnités liées au versement de primes de diplomes et de fin de carrière sont provisionnées dans les comptes annuels.

Les primes de diplomes sont attribuées aux salariés après 15 ans, 25 et 35 ans dans l'entreprise.

L'indemnité de fin de carrière est calculée sur la base d'un congé de 2 semaines pour tout collaborateur partant en retraite apres 60 ans.

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

La politique du Groupe est de réduire son exposition aux fluctuations du prix d'achat du propane en couvrant une partie de ses approvisionnements. Les positions sont négociées sur des marchés de gré à gré avec des contreparties qui sont des entités faisant partie du Groupe.

Les pertes et gains réalisés sur ces instruments sont constatés en résultat à l'échéance des opérations.

Les opérations (options et swaps) non dénouées à la date de clôture constituent des engagements hors bilan.

La perte ou le gain latent dégagé par les instruments dérivés non dénoués à la date de clôture est estimé par référence aux prix de marché (valeur de marché).

Elle correspond à la valeur qui serait payée ou reçue par la société en cas d'annulation de ces instruments à la date de clôture.

La valeur de marché de l'ensemble des instruments dérivés est donnée en page 32 Engagements hors Bilan.

Les frais liés aux contrats non dénoués en fin d'exercice font l'objet de charges constatées d'avance jusqu'à fin 09 2021. A compter de cette date, ils sont comptabilisés en instruments financiers pour 11 900 k€.

Bilan - Actif

Exprimé en K €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	50 849	12 259	38 590	20 281
Fonds commercial	31 937	9 414	22 522	24 119
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	11 693	4 977	6 716	5 414
Constructions	34 071	29 503	4 568	3 313
Installations techniques, matériel, outillage	881 803	727 901	153 901	156 816
Autres immobilisations corporelles	33 177	16 263	16 915	18 531
Immobilisations en cours	23 304	1 502	21 802	15 680
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	213 110	96 393	116 717	116 718
Créances rattachées à des participations	10 742	4 447	6 296	5 219
Autres titres immobilisés	1		1	1
Prêts	1 152		1 152	1 263
Autres immobilisations financières	1 335		1 335	1 047
ACTIF IMMOBILISE	**1 293 175**	**902 659**	**390 516**	**368 401**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	970		970	975
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	36 782	1 393	35 390	27 847
Avances et acomptes versés sur commandes	426		426	794
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	124 552	10 261	114 291	111 096
Autres créances	19 582		19 582	18 497
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 351		8 351	7 610
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1		1	3
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 483		4 483	8 238
ACTIF CIRCULANT	**195 147**	**11 654**	**183 494**	**175 061**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 488 323**	**914 313**	**574 009**	**543 463**

Bilan - Passif

Exprimé en K €

Rubriques			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	42 442)	42 442	42 442
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)	1 218	1 218
Réserve légale			4 244	4 244
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	2 443	2 443
Report à nouveau			102 515	64 533
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			40 764	63 131
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			54 677	52 889
CAPITAUX PROPRES			**248 302**	**230 900**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			1 862	2 841
Provisions pour charges			9 623	11 938
PROVISIONS			**11 485**	**14 779**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			20 728	2 243
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	82 572	88 497
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			18 242	14 321
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			87 074	83 788
Dettes fiscales et sociales			29 139	33 529
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			15 415	10 794
Autres dettes			59 868	63 562
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			1 178	1 050
DETTES			**314 216**	**297 784**
Ecarts de conversion passif			6	
TOTAL GENERAL			**574 009**	**543 463**

Compte de résultat

Exprimé en K €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises	635 309	386	635 696	559 937
Production vendue de biens	153		153	120
Production vendue de services	34 779		34 779	36 392
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**670 242**	**386**	**670 628**	**596 449**
Production stockée				
Production immobilisée			6 455	4 107
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 284	5 009
Autres produits			18 942	2 764
PRODUITS D'EXPLOITATION			**704 310**	**608 329**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			388 403	291 351
Variation de stock (marchandises)			-7 816	-11 217
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 243	1 528
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			5	-119
Autres achats et charges externes			140 204	139 057
Impôts, taxes et versements assimilés			32 694	34 136
Salaires et traitements			35 580	39 262
Charges sociales			14 901	16 230
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 646	33 472
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			309	663
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 865	3 914
Dotations aux provisions			1 506	4 061
Autres charges			22 614	16 890
CHARGES D'EXPLOITATION			**667 154**	**569 228**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**37 157**	**39 101**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			15 688	42 094
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			145	53
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				53
Différences positives de change			760	194
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**16 593**	**42 394**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			3 715	3 008
Intérêts et charges assimilées			814	610
Différences négatives de change				221
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**4 529**	**3 838**
RESULTAT FINANCIER			**12 064**	**38 556**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**49 221**	**77 657**

Compte de résultat

Exprimé en K €

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	655	311
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 350	2 270
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	8 698	6 711
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**11 703**	**9 292**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	98	232
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 178	487
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	8 414	10 867
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**9 690**	**11 585**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 013**	**-2 294**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 950	1 765
Impôts sur les bénéfices	8 519	10 467
TOTAL DES PRODUITS	**732 606**	**660 015**
TOTAL DES CHARGES	**691 842**	**596 883**
BENEFICE OU PERTE	**40 764**	**63 131**

Immobilisations

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	63 269		19 517
Terrains	10 199		1 511
Dont composants			
Constructions sur sol propre	17 512		1 184
Constructions sur sol d'autrui	103		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	15 349		1 123
Install. techniques, matériel et outillage ind.	867 476		26 639
Installations générales, agenc., aménag.	23 147		1
Matériel de transport	196		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 117		449
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	18 129		5 175
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**962 227**		**36 082**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	219 062		4 790
Autres titres immobilisés	1		
Prêts et autres immobilisations financières	2 310		417
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**221 373**		**5 208**
TOTAL GENERAL	**1 246 869**		**60 806**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			82 786	
Terrains		17	11 693	
Constructions sur sol propre		367	18 328	
Constructions sur sol d'autrui			103	
Constructions, installations générales, agenc.		832	15 640	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		12 312	881 803	
Installations générales, agencements divers		679	22 468	
Matériel de transport			196	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		53	10 513	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			23 304	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**14 260**	**984 049**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			223 852	
Autres titres immobilisés			1	
Prêts et autres immobilisations financières		240	2 487	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**240**	**226 341**	
TOTAL GENERAL		**14 500**	**1 293 175**	

Amortissements

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Fonds commercial	6 771	1 597		8 368
Autres immobilisations incorporelles	10 991	1 250		12 242
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**17 762**	**2 847**		**20 609**
Terrains	4 785	200	7	4 977
Constructions sur sol propre	15 302	348	308	15 342
Constructions sur sol d'autrui	103			103
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	14 246	644	832	14 058
Installations techniques, matériel et outillage industriels	710 660	28 550	11 309	727 901
Installations générales, agenc. et aménag. divers	6 949	1 118	679	7 388
Matériel de transport	196			196
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 784	940	45	8 679
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**760 025**	**31 799**	**13 180**	**778 644**
TOTAL GENERAL	**777 788**	**34 646**	**13 180**	**799 253**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Terrains					1		-1
Construct. - installations		145			13		132
Install. Tech.		7 941			6 240		1 700
Install. Gén.		130			47		83
Mat bureau		79			206		-127
CORPOREL.		**8 294**			**6 507**		**1 787**
TOTAL		**8 294**			**6 507**		**1 787**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice

Provisions et dépréciations

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	52 889	8 294	6 507	54 677
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**52 889**	**8 294**	**6 507**	**54 677**
Provisions pour litiges	2 332	222	940	1 614
Provisions pour garanties données aux clients	45			45
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 310		858	3 452
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations	2 538			2 538
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	669		184	485
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	4 885	1 404	2 938	3 351
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**14 779**	**1 626**	**4 920**	**11 485**
Dépréciations immobilisations incorporelles	1 107		43	1 064
Dépréciations immobilisations corporelles	2 449	309	1 256	1 502
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	96 392	1		96 393
Dépréciations autres immobilis. financières	733	3 714		4 447
Dépréciations stocks et en cours	1 247	344	198	1 393
Dépréciations comptes clients	11 800	2 521	4 060	10 261
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**113 728**	**6 889**	**5 556**	**115 060**
TOTAL GENERAL	**181 396**	**16 809**	**16 983**	**181 222**

Dotations et reprises d'exploitation	4 680	8 284
Dotations et reprises financières	3 715	
Dotations et reprises exceptionnelles	8 414	8 698

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Créances et dettes hors avances et acomptes

Exprimé en K €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	10 742	10 742	
Prêts	1 152	94	1 059
Autres immobilisations financières	1 335	490	846
Clients douteux ou litigieux	7 116	7 116	
Autres créances clients	117 436	117 436	
Personnel et comptes rattachés	56	3	52
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	141	141	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	15 192	15 192	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	3 775	3 775	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	10		10
Débiteurs divers	408	408	
Charges constatées d'avance	4 483	4 404	79
TOTAL GENERAL	**161 846**	**159 801**	**2 045**
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	111		

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	20 728	20 728		
Emprunts et dettes financières divers	82 572	37 225	45 347	
Fournisseurs et comptes rattachés	87 074	87 074		
Personnel et comptes rattachés	9 096	9 096		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 433	6 433		
Etat : impôt sur les bénéfices	1 320	1 320		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	11 074	11 074		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 215	1 215		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 415	15 415		
Autres dettes	59 868	10 768	16	49 083
Produits constatés d'avance	1 178	1 178		
TOTAL GENERAL	**295 975**	**201 529**	**45 363**	**49 083**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	106			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 415			

Eléments sur les postes des entreprises liées

Exprimé en K €

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	208 876	4 234
Créances rattachées à des participations	10 742	
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes	49	
Créances clients et comptes rattachés	8 269	104
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement	7 225	
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 096	59 128
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 551	1 201
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 240	4 010
Autres dettes		
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations	15 688	
Autres produits financiers	116	
Charges financières	78	663

Notes sur le résultat

Resultat Financier:

Le resultat financier de 12 064 k€ correspond essentiellement :

- aux dividendes reçus de nos filiales pour 15 688 k€,
- de la dotation pour dépreciation de la creance rattachée à la filiale SMLF pour 3 714 k€.

Resultat Exceptionnel:

Le résultat exceptionnel de 2 013 k€ correspond essentiellement:

- à la dotation pour amortissements dérogatoires de 8 294 k€,
- à la reprise pour amortissements dérogatoires de 6 507 k€,
- à la reprise nette de provision pour risques et provision pour dépréciation de 2 071 k€,
- à des subventions reçues dans le cadre de PPRT pour 2 099 k€,
- aux éléments nets d'actifs cédés pour - 927 k€,
- aux rentrées sur créances amorties pour 440 k€.

Impôts sur les bénéfices

Le montant d'IS de l'exercice s'élève à 8 519 k€. La société a comptabilisé du fait de la convention d'intégration fiscale un gain de 980 k€.

Notes sur le bilan

- **Immobilisations incorporelles**

L'augmentation de la ligne "Concessions, Brevets et Droits similaires" provient en partie du poste Immobilisations incorporelles en cours pour 17 000 k€, relatif à l'acquisition d'un nouvel ERP non encore mis en service.

- **Dépréciation des immobilisations financières**

Une dotation pour dépréciation de la créance rattachée concernant la filiale SMLF de 3 714 k€ a été comptabilisée.

- **Valeurs mobilieres de placement:** à compter de decembre 2021 sont comptabilisés les frais de primes d'option pour l'achat Gaz pour 8 351 k€

- **Charges constatées d'avance:** dont 2 893 k€ concernent des entreprises liées et sont principalement constituées de primes d'option pour l'achat de gaz.

- **Autres dettes**

Le poste "Autres Dettes" est principalement representé par des consignations d'emballages:

	31.12.2021	31.12.2022
Consignations Citernes	41 206	38 611
Consignations Bouteilles	125 416	126 788
Consignations Domogaz	18	18
Redevances d'entretien courues	-110 493	-110 542
	56 147	**54 875**

Les redevances d'entretien courues sont présentées TTC.

En 2022, la variation de la ligne "Consignations Bouteilles" entre le 31.12.2021 et le 31.12.2022 s'explique par:
--> un profit sur consignations de 2 174 k€
--> des consignations nettes des deconsignations de + 3 546 k€
Soit un impact de + 1 372 k€ entre 2021 et 2022

En 2022, la variation de la ligne "Consignations citernes et Domogaz" entre le 31.12.2021 et le 31.12.2022 s'explique par:
--> des Déconsignations nettes des consignations de -2 595 k€

Charges à payer

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
INT. COURUS DETTES RA	313	238	75
FRS FRAIS/FACT. NON P	80 410	80 582	-171
FRS IMMO/FACT. NON PA	10 930	8 404	2 526
AVOIRS A ETABLIR	4 969	7 399	-2 429
CONGES PAYES DEDUCTIB	1 579	1 840	-261
CONGES PAYES NON DEDU	1 688	1 632	55
PART.SALARIES AUX FRU	1 950	1 771	179
AUTRES CHARGES A PAYE	1 472	3 394	-1 922
INTERESSEMENT COLLECT	1 320	1 862	-542
INTERESSEMENT A PAYER	1 063	1 050	13
NOTES DE FRAIS A PAYE	13	17	-4
CHARGES SOCIALES SUR	726	846	-120
CHARGES SOCIALES SUR	776	751	25
CHARGES SOCIALES A PA	1 242	1 890	-647
ORGANIC	1 038	911	127
PARTICIPATION CONSTRU	157	152	5
E.N.S.P.M FORMATION C	28	59	-30
FONGECIF 0,20 %		5	-5
CHGES SOC S/ INTERES.	489	483	6
CONTRIBUTION FONDS DE	105	121	-16
ETATS FOURNISSEURS A	-102	136	-238
ETATS CHARGES A PAYER	130	143	-13
TAXE SUR VEHICULES A	68	108	-41
ETAT IMPOT CF CHARGE		61	-62
INTERETS COURUS A PAY	49	26	23
TOTAL	**110 414**	**113 879**	**-3 465**

Charges et produits constatés d'avance

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS CONSTATES D'	-1 178	-1 050	-128
TOTAL	**-1 178**	**-1 050**	**-128**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHGES CONST.AVCE EX E			
CCA 2022		4 322	-4 322
CCA 2023	4 404	3 909	494
CCA 2024	79	7	72
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**4 483**	**8 238**	**-3 755**

Produits à recevoir

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
INTS COURUS /CREANCE	55	14	40
FRS FRAIS/AVOIRS. NON	400	1 924	-1 524
FRS IMMO/AVOIRS. NON	8	180	-172
CLIENTS - PRDTS A REC	22 749	17 322	5 427
RED. ENTRETIEN COURUE	98 678	98 637	41
INDEMNITES JOURN SS A	141	155	-14
DEGREVEMENT A RECEVOI	3 533	1 344	2 189
ETAT IMPOTS IS A RECE	140	121	19
TOTAL	**125 704**	**119 697**	**6 006**

Variation des capitaux propres

Exprimé en K €

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	230 900
Distributions sur résultats antérieurs	25 149
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	205 751

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	6 507	8 294
Autres variations		
Résultat de l'exercice		40 764
SOLDE		**42 552**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	248 302

Composition du capital social

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	21 220 936			2

Engagements de crédit-bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en K €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Chiffres d affaires nets	670 242	386	670 628	596 449	12,44 %
TOTAL	**670 242**	**386**	**670 628**	**596 449**	**12,44 %**

Charges et produits exceptionnels

Exprimé en €

Nature des charges	Montant
Elements d actifs cédés	1 137 478
Dotations aux amortissements derogatoires	8 294 423
Dotation aux provisions pour risques	120 000
TVA reversee sur mise au rebut immobilisations	40 064
Divers charges exceptionnelles	33 312
Penalites et dédits	64 730
TOTAL	**9 690 007**

Nature des produits	Montant
Pénalites et dédits	190 084
Elements d'actifs cédés	251 170
Reprise amortissements dérogatoires	6 507 069
Reprise provisions pour risques	1 150 000
Reprise provisions pour dépréciation exceptionnelle	1 040 983
Rentrés sur créances amorties	440 166
Subventions recues	2 098 857
Divers produits exceptionnels	24 344
TOTAL	**11 702 673**

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en €

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	49 221 000	8 456 000	40 765 000
Résultat exceptionnel à court terme	2 013 000	521 000	1 492 000
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-1 950 000	-457 000	-1 493 000
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**49 284 000**	**8 520 000**	**40 764 000**

Résultat de l'exercice corrigé des dispositions fiscales

Exprimé en K €

Libellés	Valeurs
Resulat après Impôt	40 764
Dotation aux amortissements derogatoires nette d'impôt	6 152
Reprise sur dotation aux amortissements dérogatoires nette d'impô	-4 827
Total Résultat après Impôt corrigé des dispositions fiscales	42 090

Effectif moyen

Effectifs	N-1	N
Cadres et assimilés	270	274
Agents de maitrise et assimilés	290	279
Employés	128	129
Ouvriers	13	14
TOTAL	701	696

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie car cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Engagements hors bilan

Exprimé en K €

Libellés	Valeurs
Douanes	7 890
Autres	571
Echeance à moins d' un an	1 180
Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	4 719
Echéance à plus de 5 ans	1 426

Evènements post-clôture

Elements Post cloture 2022 :

- Le conflit entre la Russie et l'Ukraine, intervenu en début d'année 2022, continue d'impacter fortement l'économie mondiale.

- Le changement climatique impacte fortement la consommation de gaz des clients. en Effet, en 2022, Primagaz a constaté une baisse moyenne de 10% des degrés jours (DJU) versus les 4 dernières années (2018 à 2021).

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2022

en K euros

Sociétés		Capital	Capitaux propres hors résultat de l'exercice	Quote-part de capital détenu (en %)	Valeur brute d'inventaire des titres détenus	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	CA Exercice 2022	Bénéfice net ou perte (P) 2022	Dividendes encaissé par la société-mère au cours de l'exercice
Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute d'inventaire excède 1 % du capital.									
FILIALES FRANCAISES	**N° SIRET**								
selon comptes sociaux									
S.M.L.F. S.A.	542 084 447 00037	2 826	-733	99,99	35 494	0	15 573	3 714 P	
SHV GAS SUPPLY RISK & MANAGT S.A.S	410 061 014 00040	4 575	40 270	100,00	4 573	4 573	5 546 271	15 547	
LAVERA S.A.S	408 483 675 00042	45 500	23 288	99,99	82 890	23 288	5 856	1 P	
FILIALES ETRANGERES									
selon normes Dutch Gaap proches normes IFRS									
ITAFI N.V.		81 537	192 483	57,82	56 655	56 655	0	10 637	8 962
LIQUIGAS S.p.a.		41 600	270 231	28,88	27 224	27 224	628 873	14 974	6 237
ENERGO SPA		250	931	21,00	158	158	2 322	187	
PARTICIPATIONS FRANCAISES									
COBOGAL S.A.	456 201 011 00016	1 050	4 830	50,00	1 882	1 882	5 618	882	489
RHONE-GAZ S.A.	969 507 235 00022	875	7 765	49,38	2 938	2 938	8 657	706	
SIGALNOR S.A.	353 646 250 00020	2 430	-601	34,98	1 296	0	3 675	87	

Compléments d'informations spécifiques

• CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Afin de répondre aux exigences de l'article 7 de la Directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a reconduit le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie pour une cinquième période s'étalant entre 2022 et 2025.
Primagaz a calculé son obligation provisoire à hauteur de 1384 GWhc pour 2022 (en attente de confirmation par l'Administration.

DocuSign Envelope ID: 0AABBC9A-22AE-4C7B-8708-F45CD4FC17CF

« PRIMAGAZ »

Société par actions simplifiée au capital de 42.441.872 euros
Siège social : PARIS LA DEFENSE (92932)
CŒUR DEFENSE Tour B – 110 Esplanade du General de Gaulle

RCS NANTERRE 542 084 454

(Ci-après la « ***Société*** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2023

Le 29 juin 2023 à 12 heures,

SHV ENERGY, société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Capellalaan 65, 2132 JL Hoofddorp (Pays-Bas), et immatriculée au Registre sous le numéro 30065974,

Agissant en qualité d'associé unique de la société PRIMAGAZ, société par actions simplifiée au capital de 42 441 872 euros divisé en 21 220 936 actions et dont le siège social est Cœur Défense Tour B - 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92932 PARIS LA DEFENSE, titulaire de la totalité des 21.220.936 actions composant le capital social de la Société **(ci-après l' « Associé Unique »),**

après avoir :

(i) pris connaissance des documents suivants :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport du Président de la Société ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes de la Société sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- le texte des décisions proposées.

(ii) de l'ordre du jour ci-après reproduit :

- Quitus aux Dirigeants et décharge au Commissaire aux Comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement des mandats des Administrateurs ;

DocuSign Envelope ID: 0AABBC9A-22AE-4C7B-8708-F45CD4FC17CF

- Allocation des jetons de présence ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

après avoir constaté que le Commissaire aux Comptes, la société KPMG, est absent et excusé;

a, conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts, pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION
Approbation des comptes

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture :

- du rapport du Président,
- du rapport du Commissaire aux comptes,

décide d'approuver le bilan et les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, les desdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 40 764 163 euros.

constate qu'en application de l'article 223 quater du Code général des impôts**,** le montant des amortissements excédentaires non déductibles visés à l'article 39-4 dudit code s'élève à 626 412 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME DECISION
Quitus aux Dirigeants et décharge au Commissaire aux comptes

L'Associé Unique

donne quitus de sa gestion au Président et aux administrateurs successifs de la Société pour l'exercice écoulé ;

donne également pour le même exercice décharge au Commissaire aux comptes de l'accomplissement de sa mission.

TROISIEME DECISION

Affectation du résultat et mise en paiement du dividende

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture :

- du rapport du Président,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'un montant de 40 764 163 euros comme suit :

DocuSign Envelope ID: 0AABBC9A-22AE-4C7B-8708-F45CD4FC17CF

- en dividende à hauteur de 24 682 461 euros.
 Soit 1,1631 € pour chacune des 21.220.936 actions composant le capital.

- au poste « report à nouveau » à hauteur de 16.081.702 euros qui serait ainsi porté de 102 514 675 euros à 118 596 377 euros.

Le poste « autres réserves » serait ainsi inchangé pour 2.442.837,27 euros, qui inclut les CICE à hauteur de 2 426 559 euros.

Nous vous précisons que les dividendes distribués sont éligibles à la réfaction de 40 %, prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

décide que ce dividende est mis en paiement aux caisses de la Société à compter de ce jour ;

rappelle qu'au titre des trois derniers exercices clos, il a été distribué les dividendes suivants :

	Dividendes	**Abattement de 40%**	
		Montant éligible*	**Montant non éligible**
Exercice 31.12.2019	0 €	NA	0 €
Exercice 31.12.2020	41 924 697 €	NA	41 924 697 €
Exercice 31.12.2021	25 149 235 €	NA	25 149 235 €

**Montants à réduire ou augmenter, selon le cas, de la quote-part de dividendes distribués à des sociétés de personnes régies par le principe de « translucidité fiscale » telles que définies à l'article 8 du Code général des impôts.*

QUATRIEME DECISION
Conventions réglementées

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture :

- du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

approuve tant le principe que les modalités des conventions qui y sont mentionnées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DocuSign Envelope ID: 0AABBC9A-22AE-4C7B-8708-F45CD4FC17CF

CINQUIEME DECISION
Renouvellement des mandats des Administrateurs

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture :

- du rapport du Président,

approuve le renouvellement des mandats d'Administrateur de SHV ENERGY, représentée par Monsieur Bram GRABER, de Monsieur Frédéric SANCHEZ, pour une durée d'une année reconductible expirant à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

SIXIEME DECISION
Allocation de jetons de présence

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Président,

décide d'allouer au Conseil d'administration des jetons de présence pour un montant global de 30 000 euros au titre de l'exercice 2022.

SEPTIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique,

donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer les formalités légales requises.

oOo

Plus rien n'étant à l'ordre jour, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

DocuSigned by:
2EEF901C8C384B7...

L'Associé Unique
SHV ENERGY

DocuSigned by:
Lot van der Wal
10BFF6EFEA30481...